

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1571

Bibliothèque Municipale Part-Dieu - 30 boulevard Vivier Merle à Lyon 3e - Sécurisation des abords Nord-Est – Opération n° 03047637 – Lancement de l’opération et affectation d’une partie de l’autorisation de programme 2015-2, programme 20005

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1571 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE PART-DIEU - 30
BOULEVARD VIVIER MERLE A LYON 3E -
SECURISATION DES ABORDS NORD-EST – OPERATION
N° 03047637 – LANCEMENT DE L’OPERATION ET
AFFECTATION D’UNE PARTIE DE L’AUTORISATION DE
PROGRAMME 2015-2, PROGRAMME 20005 (DIRECTION
DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 4 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d’équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet cité en objet et le vote ou l’actualisation des AP, dont celle de « Bibliothèque Municipale Part Dieu Conservation du Patrimoine 2015-2020 », n° 2015-2, programme 20005.

Le bâtiment de la Bibliothèque Municipale Part-Dieu a été édifié en 1972. Cet ensemble, modèle d’architecture fonctionnaliste, a été conçu par les architectes J. Perrin-Fayolle, C. Delfante, L. Chrétien, R. Labrosse et R. Levasseur.

Depuis quelques années, le quartier de la Part-Dieu connaît une politique de renouvellement urbain portée sur la mise en œuvre de plusieurs projets d’aménagements importants pilotés par la Société Publique Locale Part-Dieu. La bibliothèque, équipement majeur (près d’un million de visiteurs par an) et ses abords immédiats se trouvent en position centrale et sont donc déterminants pour l’évolution du quartier.

Or, la bibliothèque connaît aujourd’hui des problèmes de fonctionnement, liés pour partie à la structure des bâtiments conçus sur pilotis et qui présentent des recoins. Des incidents associant bris de vitres, tags et stationnements abusifs sont régulièrement signalés par le personnel, engendrant des risques pour leur sécurité et celle des usagers.

Pour pallier ces désagréments et pour accompagner le développement du quartier notamment l’ouverture des espaces publics sur la gare et la requalification du mail Bouchut, deux types de séparations physiques sont prévues.

Une palissade qui servira de support de communication et également de clôture de chantier pour l’opération de désamiantage et de rénovation du silo à livres, sera édifiée le long de la façade Est.

Par ailleurs, une clôture prolongeant l’existant sur 12,50 m et garantissant une bonne intégration architecturale, sera édifiée le long de la façade Nord.

Les études ont été confiées au maître d'œuvre AFAA Architecture. Il en ressort que le coût global de l'opération au stade d'avant projet détaillé (APD) est de 210 000 € TTC (valeur septembre 2015). Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2015-2 « Bibliothèque Municipale Part Dieu Conservation Patrimoine 2015-2020 », programme 20005.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application des dispositions du Code des Marchés Publics.

Vu la délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1 – Le lancement de l'opération « Bibliothèque Municipale Part-Dieu - Sécurisation des abords Nord-Est », est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2 « Bibliothèque Municipale Part-Dieu Conservation Patrimoine 2015-2020 », programme n° 20005.

2 – M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.

3 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, AP n° 2015-2, programme 20005 et sera imputée sur les chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 321, opération n° 03047637, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- déjà réalisé : 10 000 € ;
- 2015 : 150 000 € ;
- 2016 : 50 000 €.

4 - Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY